



**Management par objectifs
Le personnel se met à l'école**

ARMP FC:

Constant progrès et objet de sollicitations

A la découverte du Bureau du CAS

Missions

- Assurer la régulation, le suivi et l'évaluation du système des Marchés Publics ;
- Elaborer et diffuser les documents types et manuels de procédures ;
- Assurer l'édition et la publication du Journal des Marchés Publics ;
- Apporter tout appui technique aux Maîtres d'Ouvrage, Maîtres d'Ouvrage Délégués et Commission de Passation des Marchés Publics ;
- Veiller à la saine application de la régulation et des procédures relatives aux Marchés Publics.



Participer à la vie de ARMP News
 Pour tous vos évènements

- Mariages
- Naissances
- Anniversaires et autres...

Contactez la Division de la
 Communication et de la
 Documentation
 (DCD)

Le chemin de l'Excellence

Tous Ceux qui ont eu l'occasion de visiter le cockpit d'un avion ont été impressionnés par son tableau de bord fait de boutons, de lumières et de signes multiples.



Il ne s'agit pas d'ornements, mais d'un ensemble d'outils qui permettent au pilote de décoller et atterrir en toute sécurité, sauf cas de force majeure. Cette technologie est tellement avancée qu'un airbus, à ce qu'on dit, n'a plus besoin de pilote pour voler !

Ce n'est donc pas un hasard si l'avion est considéré de nos jours comme le moyen de transport le plus sûr. Tout ceci a inspiré les experts en management qui ont importé cette réalité pour l'appliquer à la bonne gouvernance.

C'est ainsi que les tableaux de bord ont fait leur apparition dans la gestion des structures et des projets.

Le tableau de bord ici est un instrument de mesure de la performance et d'aide à la décision destiné au pilotage pro-actif d'une activité dans le cadre d'une démarche qualité.

L'ARMP s'étant engagée en début d'année l'excellence professionnelle, le Directeur Général a jugé opportun d'introduire dans le cadre du séminaire interne d'évaluation à mi-parcours du plan d'actions 2009, une formation sur le management par objectif, la conception et l'utilisation des tableaux de bord et le suivi-évaluation.

Ce sont des outils supplémentaires que la Direction Générale de l'ARMP a bien voulu mettre à la disposition des personnels, afin que ces derniers puissent évaluer dans quelles mesures les activités plani-

fiées sont effectivement réalisées et produisent les résultats escomptés.

L'ère de la navigation à vue est donc bel et bien révolue. Modernisme et Performance obligent, tout se planifie, s'organise, se réalise, s'évalue...

On sait maintenant où l'on se trouve, où l'on veut aller, comment y parvenir, ce qui permet de savoir que l'on y est parvenu. C'est le management par objectifs (MPO).

Tout ne sera pas évident au début. Mais au fur et mesure que nous avancerons dans le "Boulevard de la Performance", en suivant l'itinéraire tracé (plan d'actions), en surveillant notre tableau de bord, en interprétant bien tous les signaux d'alarme et en prenant les décisions appropriées, notre chemin s'éclairera et nous arriverons sûrement à bon port. En tout cas, la tour de contrôle (le Directeur Général) y veille !

A cette allure, un jour peut-être, comme dans un avion, nous passerons au pilotage automatique des structures. Ce qui fera alors la différence, ce ne sera plus les méthodes de travail qui seront toutes balisées, mais les valeurs humaines et morales des hommes chargés d'animer ces structures. Et cela, aucun système ne peut le remplacer !


Persévérons donc dans l'esprit «PRIMO» (Performance-Responsabilité-Intégrité-Modernité).

A nos aviateurs, sans vouloir arrêter le progrès, nous disons : «De grâce, pour notre équilibre psychologique et émotionnel, laissez-nous encore des pilotes à bord des avions» !

Le REC

Sommaire

Editorial	3
Echos des services :	
Centraux	4-7
Extérieurs	8
Tribune	9
Vous avez la parole	10
Analyse	11-12
Culture	13
Sports/Lexique	14-15
Carte Postale	16
Détente / Carnets	17-19



Directeur de Publication
Jean-Jacques NDOUDOMOU

Conseiller à la Rédaction
Jean-Marie NGAKETCHA TADOU

Supervision
Georgewill FOMBE

Rédacteur en Chef
H.A EPEE NDOLO

Rédaction	Edition
Georgewill FOMBE	Isabelle ELA
Isabelle Ela	
Alain MBARGA	Relations Publiques
Félix EPOLE	Josiane MBARGA
Berthe ATIOK	Arlette ATYAME
Eric KINGUE	
Amos ONOBIONO	Secrétariat
Clarisse YAP	Solange NZALI
Colette ENDALE	
Gwladys ABODO	Infographie
Nadine ESSO	Jean Bosco SAH
	Hilaire TCHUENTE
Collaboration	Distribution
ELOUNDOU B. Alain	Albert ZANG B.
EGBE Cyrian	ETO'O-BRIDON I.
	Benjamin HAMAN
Relecture	Impression
MANGA MANGA	ED GRAPHICS
Amos ONOBIONO	
Catherine ENOUMEDI	
Laurice EBOTO	

Méditons un peu

"Wisdom lies in the ability to discover an alternative".

"The only real security a person will have in this world is a reserve of knowlegde, experience and ability".

Bernard Jensen

Séminaire interne

Auto-Evaluation du personnel : Le management par objectifs

DU 11 AU 13 août 2009, sur hautes instructions et sous la supervision du Directeur Général de l'ARMP, s'est tenu dans la Salle des banquets de cette institution, un séminaire-atelier d'évaluation à mi-parcours du plan d'actions 2009, à l'intention du personnel Cadres et Agents de Maîtrise du Siège, des Chefs d'Antennes Régionales, et des Cadres de suivi des Marchés Publics.



Selon les termes de références, ce séminaire atelier d'évaluation à mi-parcours du plan d'actions 2009 avait pour objectif global de servir de base au lancement et à la mise en place d'un système de suivi

évaluation de toutes les activités de l'ARMP et à la systématisation de l'utilisation des tableaux de bord dans tous les Départements et Direction de notre Institution.

Ce système doit garantir la pérennisation du niveau de performance atteint et la systématisation d'une méthode de gestion moderne dite par OBJECTIFS.

Ce séminaire avait pour objectifs spécifiques :

- de présenter le Rapport d'exécution de leur plan d'actions à mi-parcours ;
- de faire une auto évaluation des actions ;
- de doter les structures des tableaux de bord de gestion spécifiques ;
- de fixer des actions correctives pour le reste de l'exercice.

Le séminaire atelier d'évaluation à mi-parcours du plan d'actions 2009 de l'ARMP, s'est organisé autour de 2 plénières et des travaux en atelier.

- Plénière d'ouverture et de formation
- Travaux en ateliers
- Plénière de clôture et de présentation des rapports à mi-parcours

La Plénière de formation était présidée par le Directeur Général Jean-Jacques NDOUDOU MOU. Dans son

allocution d'ouverture, le Directeur Général de l'ARMP, a d'entrée de jeu dit l'importance incommensurable que revêtaient ces assises :

- le contexte dans lequel il se déroule : la prise de conscience qu'il ya encore beaucoup de choses à faire dans la régulation ;
- son cadrage dans le temps : à mi-parcours de l'exercice 2009 et la nécessité d'implémenter à l'ARMP un management par objectifs basé sur une évaluation systématique permanente des résultats(quantitatif, ou qualitatif) attendus et obtenus au niveau de chaque Direction, Département, Division, Sous-direction, Cellule, Service.

Revenant sur l'importance des thèmes retenus, Il a lancé un appel à plus d'assiduité et de participation d'autant plus qu'à leurs termes les ateliers devraient produire un rapport d'activité à mi-parcours.

Plénière de formation

La plénière de formation modérée par Madame Eliane BAYEBEC avait six grands modules :

- Le Management par objectifs ;
- Les indicateurs et leurs modes d'utilisation ;
- La mise en place des tableaux de bord ;
- Le suivi et l'évaluation des projets et plans d'action ;
- Le processus de rétro-information et appropriation ;
- Le contrôle de gestion : Méthode, outils et enjeux.

Le Management par objectifs Présenté par le Pr PIUS OTTOU. L'exposant après avoir défini le MPO a dit qu'il répond à certaines questions fondamentales: Quoi faire?, Comment le faire?, Avec quels moyens?, Comment savoir qu'on l'a fait ?



Quelques responsables attentifs

Le MPO vise le caractère participatif de la gestion, la responsabilisation, la négociation des objectifs, l'affectation des ressources, et l'évaluation. obéit à quatre principes : la vision claire et précise de l'objectif global à atteindre, l'atomisation de l'objectif global, l'engagement maximum, la motivation accrue et le contrôle.

Les indicateurs et leurs modes d'utilisation et La mise en place des tableaux de bord (TB) ont été présentés par le Dr MANI. Il a défini l'indicateur comme étant une Information choisie, associée à un critère, destinée à en observer les évolutions à intervalles définis, et a décliné la méthodologie de conception des indicateurs en 9 points entre autres, Définir le champ de la mesure ; Déterminer les objectifs ; Identifier les critères ; Etablir les paramètres de chaque critère ; Composer l'indicateur et évaluer la faisabilité des indicateurs . S'agissant du TB, il l'a présenté comme étant un outil de pilotage et d'aide à la décision regroupant une sélection d'indicateurs.

Dans une organisation, les TB sont différents d'une structure à l'autre, et

dans une structure ils sont différents d'un niveau de responsabilité à l'autre.

Le suivi et l'évaluation des projets et plans d'action

Le processus de retro-information et appropriation

Présentés par le Dr BANGA

Dans le module N°4 relatif au suivi-évaluation des projets et plans d'action, l'orateur a défini le suivi comme étant successivement :

- un processus continu de collecte et traitement d'informations ;
- une activité interne à l'exécution des projets ;
- une démarche de gestion et de connaissance approfondie et critique d'un projet ou Plan d'action en cours de réalisation.

Son but est de recueillir des données qualitatives à large échelle sur les appréciations du personnel et de trouver des solutions consensuelles qui engagent toutes les composantes d'une entreprise.

Elle répond à trois questions essentielles

- Comment améliorer le cadre de travail ?

- Comment améliorer la motivation du personnel ?
- Comment pérenniser les actions par un apprentissage continu ?

Le contrôle de gestion : Méthode, outils et enjeux.

Ce module a été décliné une fois de plus par le PR OTTOU.

Après avoir fait l'historique du contrôle de gestion, et présenté son importance dans la gestion stratégique des organisations, l'orateur fait ressortir le rôle moderne de contrôle de gestion.

Il permet une démarche dynamique permanente d'amélioration, d'accompagnement du changement, de l'organisation et des compétences.

Présenté par Bruno NDONGO NZINGA ICB à l'ARMP, l'étude récente sur la collecte a permis de passer en revue tout le processus de la collecte à l'archivage ainsi que tous les goulots d'étranglements et les facteurs de pesanteurs du système de collecte ont été identifiés.

La plénière de restitution des ateliers

Présidée par Jean Marie NGAKETCHA TADOUM Inspecteur Général de l'ARMP et modérée par madame Eliane BAYEBEC CDRC, a permis à toutes les structures de présenter leur rapport à mi-parcours.

La densité des rapports, les réalisations, les problèmes et les recommandations formulés ont été annexés au rapport général.

Prenant en compte tous les problèmes identifiés et les résultats obtenus ou en cours d'obtention, Jean Marie NGAKETCHA TADOUM Inspecteur Général de l'ARMP a fait plusieurs recommandations.

Alain MBARGA

Les stages en entreprise

ON **DISTINGUE** plusieurs types de stages : le stage de vacances, le stage académique, le stage professionnel... Le stage de vacances participe d'une action sociale qui permet aux jeunes de préparer leurs rentrées scolaires et académiques. Le stage professionnel par contre, constitue une étape importante d'un projet de vie professionnelle car il tient compte de la formation reçue et permet d'acquérir des connaissances pratiques. Le stage académique constitue l'apprentissage et le perfectionnement après les enseignements théoriques reçus à l'école. Qu'en pensent les concernés ? Les avis recueillis de quelques stagiaires nous en disent plus.



YVES MBAKOP

Elève Tle D Centre Educatif de Bastos

“Le stage de vacances que j'effectue en ce moment à l'ARMP me permet de m'occuper, de travailler et surtout de découvrir le monde du travail. Les encadreurs sont chaleureux et ont permis une adaptation très rapide dans l'entreprise.”



Albert joli MANDENG

Elève Iere A, lycée bilingue de Mbalmayo

“L'ARMP est un milieu accueillant, le travail y est effectué avec sérieux. Voilà les raisons qui m'ont poussé à choisir cette structure pour mon stage de vacances. J'aimerais y acquérir une expérience professionnelle, me familiariser avec les gens, apprendre à vivre entre collègues.”



ETOUA AKABE Carine

Etudiante à l'université de Yaoundé I, Psychologie III

“C'est la première fois que je fais un stage de vacances, j'ai choisi l'ARMP, parce que je voulais savoir exactement ce qu'on y fait, comment se passe la régulation des Marchés Publics et me familiariser avec le monde professionnel. De plus, cela me permettra de préparer ma rentrée scolaire et de m'insérer dans le domaine des Marchés Publics.”



NZOUETCHAM Didier Martial

Etudiant à l'Université de Yaoundé II, SECO II

“Etant étudiant en Economie, les Marchés Publics englobent tous les domaines qui concernent cette discipline, l'ARMP me permet donc d'entrer dans une structure qui

traite de ces domaines et des procédures de passation des Marchés Publics. Mes tâches quotidiennes consistent à classer, numéroter et codifier les projets. J'acquies par là ma première expérience professionnelle en entreprise.”

*ENDALE Colette / ABODO Gwladys
Stagiaires académiques (DCD)*



ABESSOLO FOE Xénitia

Etudiante en Lettres Modernes Françaises I

“Le stage à l'ARMP n'est pas trop stressant, le personnel est chaleureux, il nous encadre bien, nous montre ce qu'il faut faire, ne nous frustre pas. Actuellement je m'occupe du classement

des documents par exercice budgétaire. Cela me permet d'avoir une connaissance sur l'archivage. De plus, ce stage m'assurera une bonne rentrée académique.”

Mlle EDOUNG Arlette : stagiaire à la Cellule Informatique.

“ Je suis étudiante en informatique de gestion à l'Institut NDI SAMBA niveau 1. L'ARMP a été la seule entreprise ayant répondu favorablement à ma demande. L'accueil a été bien, je suis sans plainte. J'ai beaucoup appris, ici c'est le cas de la maintenance informatique que nous ne voyions pas déjà à l'école. J'effectue des tâches telles que l'enregistrement des documents et l'archivage.”

M. MBONGO'O André : stagiaire à la Brigade de Contrôle de l'ARMP. “ Je suis étudiant au CSTP (MINEFOP) audit et contrôle de gestion niveau maîtrise en science et gestion. L'ARMP est la première structure ayant répondu favorablement à ma demande et aussi, il existe un service de contrôle de gestion, ce qui répond à mes attentes. Le suivi des stagiaires est bon ; nous avons assisté à un séminaire de formation et nous effectuons beaucoup plus des tâches ayant trait avec le contrôle des marchés.”

Mlle Gwladys ABODO : stagiaire à la Division de la Communication et de la Documentation. “ Je suis étudiante en CO1 à l'ESSTIC ; j'ai déjà eu à effectuer un stage de vacances à l'ARMP, ça m'a plu et j'ai décidé de revenir pour un stage académique. L'ambiance est bonne, je travaille dans le cadre de la réalisation de ARMP NEWS. L'exercice consiste à rédiger des articles pour ce journal mensuel.”

M. NELEKOUO : stagiaire à la Direction de l'Administration et des Finances de l'ARMP. “ Je suis étudiant en management des entreprises à l'institut NDI SAMBA en licence professionnelle ; le choix de l'entreprise ne dépendait pas de moi, mais plutôt de mon directeur des stages. L'accueil a été bon, l'harmonie aussi ; mais les multiples occupations de mon encadreur ne lui permettent pas de me suivre parfaitement.”

Nadine ESSO, stagiaire.

Succès aux examens 2009

LES GRANDES vacances et particulièrement le mois d'août comportent leur lot de réjouissances dont font partie les succès aux examens officiels. L'ARMP a été comblée à ce sujet parce que les rejets de son personnel ont su faire honneur à leurs parents. C'est ainsi que nous comptons plusieurs réussites récapitulées dans le tableau ci-après :

Parents	Enfants	Examens
Mme EBO'O Agathe	EBO'O Joseph Brice	Probatoire
Mme EYENGA Nestor	EYENGA GHISLAIN EYENGA Géraldine	Probatoire, BEPC Probatoire
Mme AMBOMO Marie Marguerite	LESSOMO Amandine Claire	Probatoire
Mr FOU DA Louis Marie	NDZANA FOU DA Théophile	Baccalauréat D
Mr KEMOUGNE David	KEMOUGNE KETSIA	BEPC
Mlle NGONO NDOUDOU MOU Carmen	ABODO MVOGO Annita	CEP
Mme FOTIE Bernadette	MOAFO EFFA Landry	CEP
Mr FOMBE Georgewill	ASANGA FOMBE Mélanie	GCEAL
Mme NDOUGA Cathérine	Urielle Périne NDOUGA	Baccalauréat D
Mr YOH Jean	NGO MOUSSI Ruth YOH François	Probatoire BEPC
Mr EDIMA François	EDIMA Engelberg Cassien	Baccalauréat
Mr BALLA Eric	ABOE BALLA Pascal Bruno	Baccalauréat
Mr NJALLA KOUM Félix	Loïc Franck NJALLA	BEPC
Mme ROBERTSON Pauline	ROBERTSON Brian	CEP
Mr NKOLO MBALLA	NKOLO MBALLA -ARIELLE F.	CEP
Mme KOUNGOU Solange	MENGUENE KOUNGOU Juliette V. EBEDE KOUNGOU Célestin	BEPC BEPC
Mme AWOUNDJA Joséphine	FOUMOU AWOUNDJA Whystan F.	CEP
Mr ONDOA ATANGA Roger Noël	ONDOA ATANGA Vanessa Line T.	Probatoire D
Mr EGBE Cyprian ASSAM	Celia EBANYOR ASSAM-EGBE	G.C.E 'A' Level
Mr MVOGO OBAMA Faustin	ANDELA Rosine Cornélie	BAC .G2
Mme MBAZOA BELINGA Marie-Gisele	MBOE LETITI Axelle	BEPC
Mr MVA Marcellin Xavier	MINKOE MVA Xavérie Aurelie BOMBA MVA Paul Armand BELINGA MVA Samuel Donald	C.A.P B.E.P.C Probatoire D
Mme MBARGA ESSOMBA Josiane	MBIDA Dieudonné Franck-Eric N	B.E.P.C
Mme NDONGO Catherine	NDONGO Muriel	BAC .D

Félicitations

ENDALE Colette/ABODO Gwladys

Stagiaires académiques

Antenne Adamaoua-Est

Activités des CTD

LES PROCÉDURES de passation des marchés sont de mieux en mieux maîtrisées ; cependant, la difficulté persistante réside au niveau du règlement des droits de régulation (D.R) générés par l'activité des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD).



Le dispositif de décentralisation qui se dessine progressivement au Cameroun apparaît également dans le décret N°24/09/2004 portant Code des Marchés Publics. En effet, en son article 3, il est énoncé que le Code des Marchés Publics s'applique à tout

marché public financé ou cofinancé par le budget d'une Collectivité Territoriale Décentralisée.

Aussi, les termes de l'article 5 indiquent-ils que le chef de l'exécutif d'une Collectivité Territoriale Décentralisée est un Maître d'Ouvrage, représentant l'Administration bénéficiaire des prestations prévues dans le marché.

L'article 115 dudit Code quant à lui détermine la composition des commissions de Passation des Marchés auprès des Maîtres d'Ouvrage relevant des Collectivités Territoriales Décentralisées.

En somme, pour ce qui concerne la passation et l'exécution des Marchés Publics relevant de sa compétence, le Chef de l'Exécutif de la Collectivité Territoriale Décentralisée en tant que Maître d'Ouvrage bénéficie des mêmes prérogatives que le Chef du Département ministériel ou du Directeur de l'Etablissement public. Il programme, attribue et s'assure de la bonne exécution des marchés passés.

Conformément aux dispositions réglementaires sus-évoquées, les trente quatre CTD actuelles de la

région de l'Est sont pourvues chacune d'une commission de passation des marchés fonctionnelle dont le président est nommé.

Au 30/06/2009, l'activité des quatorze de ces commissions effectivement opérationnelles se déploie à travers l'examen des projets de l'électrification, d'hydraulique, d'entretien routier, de construction des bâtiments collectifs.

Cependant, si les procédures de passation des marchés sont de mieux en mieux maîtrisées, la difficulté persistante réside au niveau du règlement des droits de régulation (D.R) générés par l'activité des CTD.

Afin de pallier cette insuffisance récurrente, l'ARMP pourrait envisager l'organisation des rencontres à caractère didactique regroupant les maires, leurs secrétaires généraux et receveurs municipaux respectifs.

Ces importants acteurs fortement impliqués dans la préparation, l'élaboration et l'exécution des budgets des communes seraient dès lors davantage édifiés sur les projets tels que :

- Qu'est-ce que le Compte d'Affectation Spéciale pour la régulation des Marchés Publics ?
- Comment s'alimente le CAS ?
- Comment se liquident aisément les DR ?

Eric KINGUE

Mme Léontine ZE NGUELE

" Contribuer à la prise de décisions qui améliorent les conditions de travail et de rémunération du personnel de l'ARMP. "

LE 29 AVRIL 2009, le personnel de l'ARMP a procédé à l'élection des délégués du personnel et du représentant du personnel au Conseil d'Administration. Mme Léontine ZE NGUELE a été élue représentante du personnel au Conseil d'administration. ARMP News a profité de cette occasion pour recueillir ses propos cinq mois après son élection.

Quel effet cela fait-il d'avoir été choisie par vos collègues pour les représenter au Conseil d'Administration ?

De prime abord, c'est un effet de joie, de confiance en ma personne. J'en profite d'ailleurs pour dire merci à l'ensemble du personnel et à la hiérarchie qui a validé ce choix de la base.

Le choix de ma candidature à l'issue de la compétition est la preuve de l'estime et de la sympathie que la majorité du personnel a placé en ma personne.

Quelles ont été vos motivations pour vous présenter à ce poste et quelles sont les difficultés rencontrées jusqu'ici ?

J'avais une ambition qui consistait à mettre mes compétences, mes relations et mon expérience au service du personnel de l'ARMP.

Pour cela, ma méthode consiste à me documenter, négocier, et contribuer positivement à la prise de décisions qui améliorent les conditions de travail et de rémunération du personnel et assurer la survie de l'ARMP.

J'avais un atout particulier :
Ma parfaite connaissance de l'ARMP.



Je ne peux pas encore parler de difficultés en début de mandat. De plus, je n'ai assisté qu'à un seul conseil jusque-là.

Quelles sont vos missions en tant que Représentant du Personnel au Conseil d'administration ?

Le représentant du personnel au Conseil d'Administration est un Administrateur à part entière. A ce titre, il se doit, outre de défendre les intérêts du personnel, mais aussi de défendre les intérêts de l'ARMP.

Comment comptez-vous les accomplir ?

- Par l'écoute des préoccupations du personnel, c'est d'ailleurs pour cela que ma porte lui est toujours ouverte ;
- Par la négociation avec la hiérarchie pour leur prise en compte ;
- Par la participation effective aux séances de délibérations du Conseil d'Administration ;
- Par la capacité de persuasion des autres membres pour les amener à adhérer aux propositions en faveur du personnel.

*Propos recueillis par C. YAP et
Colette ENDALE (stagiaire DCD)*



Bilingualism day

Using the expressions

Le saviez-vous? Did you know?



En Français, on dit : un million, deux millions,
un milliard, deux milliards

In English, we say : one million, two million **without**
the "s".

En Français on écrit : F CFA un million.

In English, we write the denomination after the sum :
One million CFA francs **or** CFA F.

There is always the tendency by English-speaking Cameroonians to use the French terms even when they speak in English.

Use **additional clause or codicil** to a contract instead of "avenant".

Use **job cost sheet** when you talk of "attachement".

Offre la **mieux-disante** = Best bid

Offre la **moins-disante** = Lowest bid

Continue reading ARMP NEWS for more

Le Bureau du Compte d'Affectation Spéciale (CAS)

"Des moyens financiers au service des missions"

L'ARMP n'a pas dérogé à la règle en vigueur dans la recherche d'efficacité dans l'atteinte du but à savoir " des missions et des moyens ".

Parce que les missions de l'ARMP qui se résument au triptyque Régulation-Suivi-Evaluation portent un coût, le Compte d'Affectation Spéciale (CAS) ainsi que la subvention de l'Etat, apparaissent comme la réponse au financement des coûts liés aux missions assignées à l'ARMP. Les ressources affectées qui alimentent le CAS sont constituées des frais d'acquisition des Dossiers d'Appels d'Offres (DAO), des droits de régulation, et du fruit des amendes et pénalités sur les Marchés Publics.

Le Bureau du CAS est le maillon de la Direction de l'Administration et des Finances (DAF) en charge du suivi des mouvements de toutes ces ressources pour une meilleure lisibilité de la part de Monsieur le Directeur Général qui en dispose.

Le Bureau du CAS est donc chargé de :

- La centralisation de la facturation
- Du suivi du recouvrement des frais de Dossiers d'Appels d'Offres(DAO), des Droits de Régulation (DR), des Amendes et Pénalités
- Du suivi du recouvrement de la Subvention

La facturation des ressources du CAS et des frais de Dossiers d'Appels d'Offres(DAO) est effectuée au niveau des Antennes et transmise au siège pour plus d'efficacité et de diligence, les opérations de pré facturation sont désormais décentralisées au niveau des Antennes et le Bureau CAS se charge de centraliser les Ordres de recette transmis pour signature au Directeur Général.

Toutes les créances facturées sont ainsi répertoriées dans un fichier qu'il importe d'alimenter et de suivre. Le recouvrement des Droits de Régulation, des produits et des Amendes et Pénalités (Sur la base des créances et des paiements effectués par les Maîtres d'Ouvrage) s'effectue à deux niveaux :

D'abord au niveau direct des acteurs eux-mêmes, c'est le cas des Etablissements Publics Administratifs (EPA), des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et des entreprises pénalisées. Les Maîtres d'Ouvrage sont tenus de payer les Droits de Régulation à l'ARMP dès notification du Marché fixé à 0,5 du montant TTC du marché signé .



Le calcul des pénalités se fait sur la base du délai d'exécution des marchés accordés à l'entreprise et au vu de ce que plusieurs marchés sont exécutés en retard, on comprend la masse de ressources à recouvrer auprès de chaque acteur du Système des Marchés Publics.

Le suivi des droits de régulation des Ministères se fait au niveau du trésor public. En effet, au cours de chaque exercice les Ministères procèdent à l'engagement des Droits de Régulation de l'exercice N-1 dus à l'ARMP. Ensuite le suivi de la liquidation et le paiement s'effectue aux Finances.

Le suivi du recouvrement des Dossiers d'Appels d'Offres dans les Comptes BICEC-CAS-ARMP en faisant des rapprochements entre les feuillets de Dossiers d'Appels d'Offres tenus et transmis par les Maîtres d'Ouvrage, le fichier des Appels d'Offres lancés et les versements effectifs à la Banque.

Dans les Comptes Trésoriers Payeurs Généraux (TPG), des rapprochements sont aussi effectués entre les feuillets de dossiers d'appels d'offres tenus et transmis par les MO et les historiques du TPG, qui permettent au Directeur Général de faire des ordres de retraits au TPG pour demander le virement des sommes dues.

Les facturations et les recouvrements subséquents permettent au Bureau CAS de faire des mises à jour et de faire tenir à tout moment la situation des créances, facturations, recouvrements et restes à recouvrer au Directeur Général. Pareil pour la Subvention de l'Etat.

Berthe ATIOK

Coopération Sud-Sud :

L'ARMP fortement impliquée dans ce pari pour l'avenir

TOUTES les initiatives en vue de promouvoir la Coopération Sud-Sud en matière de commerce, d'investissement, de finance, de technologie et de partage des expériences de développement sont à encourager afin de définir un nouveau modèle de développement plus adapté aux besoins des pays du Sud dans leur ensemble.

La Coopération, dans son acception originelle et graduellement lisible dans le temps à travers la colonisation, la Conférence de Bandoeng, les accords Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP-UE) et aujourd'hui l'unipolarisation du monde, consiste dans une politique d'aide économique, technique et financière à certains pays en développement. C'est ce qu'il convient d'appeler la Coopération Nord-Sud.

Mais dans un contexte de crise financière mondiale ayant révélé l'incapacité des économies avancées (Etats-Unis, Europe et Japon) à jouer efficacement dans la durée leur rôle traditionnel de locomotives de la croissance mondiale, le moment n'est-il pas venu pour les pays en développement de chercher des sources alternatives de demande afin de soutenir leur taux de croissance dans les années à venir ?

La part non négligeable des pays du Sud dans la main d'œuvre, l'épargne, les échanges commerciaux et les investissements mondiaux ne souligne-t-elle pas l'impératif d'une Coopération Sud-Sud ?

Au regard du déploiement diplomatico-économique entre pays du Sud, il apparaît vraisemblablement que ce son de cloche y a un écho très favorable. C'est véritablement le cas particulier du Cameroun.



En effet après la signature de divers accords avec le Brésil (11 avril 2005) classé parmi les dix premières puissances économiques du monde et la Chine (31 janvier 2007), le Cameroun est aujourd'hui dans une logique de projection vers un partenariat avec l'Afrique du Sud. Les préparatifs de la rencontre avec les hauts responsables du Ministère Sud-Africain des Relations Internationales et de la Coopération prévue pour la fin du mois d'Août 2009 vont bon train.

C'est d'ailleurs la raison d'être d'une série de réunions interministérielles tenues au Ministère Camerounais des Relations Extérieures (MIN-REX) et relatives au suivi et à l'évaluation de la Coopération avec l'Afrique du Sud.

Pour la troisième réunion du genre, l'ARMP fut invitée au même titre que le MINEPAT, le MINEDUB, le MINFI, le MINSUP, le MINADER, le MINCULT, le MINCOMMERCE, le MINEE, le MINRESI, le MINSANTE, le MINTRANSPORT et la CCIMA. C'était le mardi 11 août 2009 à 11 heures 30 minutes.

Pour la plupart de ces Ministères, il était question, chacun dans son domaine de compétence, de concevoir dans les plus brefs délais, un projet bien ficelé définissant clairement les axes de coopération à développer avec les Sud-Africains.

Les secteurs prioritaires pour le Cameroun étant les infrastructures routières, l'énergie, l'agriculture, la santé et l'éducation. Le MINEPAT, sur la base de son programme d'investissement prioritaire et par le biais de sa cellule de normalisation et de maturation des projets, sélectionnera rigoureusement ce qu'il y a de mieux à présenter aux Sud-Africains.

Si pour le MINFI, il s'agissait de clarifier les différentes pistes de contribution camerounaise au financement des projets auxquels les Sud-Africains adhéreront, l'ARMP devait par la voix de son Inspecteur Général, Monsieur Jean Marie NGAKETCHA TADOUM, représentant le Directeur Général empêché, présenter le cadre réglementaire dans lequel ces projets, notamment ceux relevant du domaine public, pourraient être mis en œuvre.

L'occasion lui a ainsi été donnée de présenter de fort belle manière, le Code Camerounais des Marchés Publics notamment les aspects directe-

ment concernés par ce partenariat, la multitude des documents de facilitation publiés par l'ARMP, la banque de données dynamique et les plate-formes GEID et de services et enfin les grandes résolutions nées de l'Atelier National des 2, 3 et 4 juin 2009 sur le projet de Code des Marchés révisé.

Il a tenu à rappeler aux participants à cette réunion que cette panoplie de textes réglementaires et de mesures innovantes, visent une plus grande responsabilisation des Maîtres d'Ouvrage et Maîtres d'Ouvrages Délégués, un contrôle plus accru des procédures et une régulation plus efficace.

Il a enfin dit toute la disponibilité de l'ARMP à accompagner tous les projets éligibles dans le cadre de cette Coopération.

Au demeurant, toutes les initiatives en vue de promouvoir la Coopération Sud-Sud en matière de commerce, d'investissement, de finance, de technologie et de partage des expériences de développement sont à encourager afin de définir un nouveau modèle de développement plus adapté aux besoins des pays du Sud dans leur ensemble.

L'édification d'un monde dans lequel toutes les nations se parlent d'égal à égal est certainement à ce prix.

Amos ONOBIONO

Intrusion dans les extras du Directeur Général

ASMODISA

Le mois d'août a été intense pour le Directeur Général. En effet, en plus de ses activités professionnelles, sportives et culturelles, il s'est aussi agi du volet socio-culturel, qui a vu la tenue de deux congrès ordinaires, l'un sur l'ASMODISA et l'autre sur l'ONAPROVO respectivement du 1^{er} au 09 août à Yaoundé et les 22 et 23 août 2009 à Mvoutessi. Reportage.

L'Association Mondiale pour la Défense des Intérêts et la Solidarité des Albinos (ASMODISA), organisation socio-humanitaire présidée par Jean-Jacques NDOUDOUMOU, a organisé du 1er au 09 Août 2009 à Yaoundé, la 1ère édition des Rencontres Internationales sur l'Albinos.

activités qui se sont successivement déroulées au cours de cet événement ouvert par les travaux du 9ème Congrès ordinaire de l'ASMODISA.

Au-delà des nombreux enseignements, du grand faste et de l'éclatant succès enregistré au terme de ces rencontres, on retiendra que ce congrès, présidé par Madame le Ministre des Affaires Sociales et consacré aux droits des albinos, s'est achevé avec l'adoption et la publication de " la Déclaration de Yaoundé 2009 " qui, en réaction aux multiples meurtres d'albinos observés dans certains pays, condamne sévèrement tous les actes attentatoires à la dignité, à l'intégrité physique et à la vie des albinos. Une déclaration qui constitue un vibrant appel à la vigilance des différents pays et de la communauté internationale.

Les participants à ces rencontres garderont en mémoire les images de la soirée de gala qui a vu défiler durant trois heures les nombreux talents de l'ASMODISA et dont l'apothéose a été l'élection de mademoiselle GOUNPO Sidouane, Miss Albinos 2009. Rendez-vous dans trois ans.

Felix EPOLE



La Miss ASMODISA 2009 posant avec les dauphines et le Président de l'ASMODISA

Consultations médicales gratuites, Table ronde sur les cancers de la peau, Atelier de formation, Match de football, Gala culturel et Culte d'action de grâce, telles sont les

ONAPROVO

OUVERTS par le Sous-préfet de l'arrondissement de Zoétélé, les travaux du 9ème congrès ordinaire de l'Organisation Nationale pour la Promotion des Veuves et des Orphelins (ONAPROVO) se sont tenus à Mvoutessi I, les 22 et 23 Août 2009.

Comme de tradition depuis 2000, cette année encore, veuves et orphelins ont été reçus au siège de leur association par Sa Majesté et Madame NDOUDOUMOU.

Au travers des rapports d'activités présentés par la cinquantaine de cellules présentes, les participants ont évalué le fonctionnement de leur organisation, félicité et remercié le couple fondateur de l'ONAPROVO pour tout le soutien apporté régulièrement aux membres qui, une fois de plus à cette occasion, ont reçu des enseignements sur la santé et sur les droits fondamentaux des veuves et orphelins, bénéficié des consultations médicales et des vaccins gratuits, ainsi que de nombreux dons.

Tout aurait pu sembler habituel, sauf la présence remarquable d'une importante délégation de l'association française de bienfaisance OSTINATO qui a déployé quinze de ses membres pour participer à ce congrès.

Un déploiement qui illustre sans aucun doute l'ouverture de l'ONAPROVO à la coopération internationale pour un meilleur encadrement des veuves et des orphelins du Cameroun.

F.E

ARMP FC

une équipe disciplinée, attrayante, en constant progrès et objet de sollicitations à n'en plus finir.

SOUS l'impulsion de son mythique et emblématique Capitaine, Monsieur Jean Jacques NDOUDOUMOU, l'équipe de football de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, malgré son jeune âge, n'arrête plus de marquer les esprits.



Photo de famille de ARMP F.C

A chacune de ses sorties, c'est l'engouement total et l'euphorie autour d'elle avec pour principal corollaire, des invitations répétées à livrer des matches amicaux. Mais qu'est-ce qui fait donc courir les foules autour de cette équipe ? Pourquoi tant d'adversaires se bousculent-ils à ses portes pour l'affronter ? Qu'a-t-elle de si particulier ?

Après l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) le 30 avril 2009, ce fut au tour de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) et de l'Association " SOLIDARITE 2-0 " de Nlongkak, de solliciter une rencontre amicale de football avec l'ARMP les 16 et 30 août 2009 respectivement. Ces nombreuses sollicitations que Monsieur le Directeur Général a par ailleurs eu du mal à programmer compte tenu de son emploi du temps surchargé, dénote du sentiment de satisfaction que ARMP F.C laisse à ses

adversaires à chaque fois qu'elle a l'occasion de faire valoir ses qualités au double plan éthique et sportif.

Au plan éthique, ARMP F.C, au-delà de son goût prononcé pour la victoire, sait rester fair-play même dans la défaite (deux seulement en une douzaine de matches) et s'est toujours montrée respectueuse du public et de l'adversaire quels que soient les enjeux. Sur le terrain comme en dehors, c'est le sens de la mesure qui prévaut dans les actes et les propos des uns et des autres. Ceci est vérifiable tant chez les joueurs que chez les supporters qui ont toujours su donner de la voix pour encourager leur équipe sans pour autant heurter l'équipe adverse avec qui les contacts sont fraternels et emprunts de cordialité. De quoi rassurer l'équipe adverse et la mettre en confiance même lorsqu'elle est sous le coup d'une défaite comme ARMP F.C aime à en infliger.

Cette belle image de l'ARMP que son équipe de football sait si bien projeter, est le résultat d'un travail incessant de sensibilisation sur les valeurs d'amitié, de fraternité, d'humilité, de respect et de saine émulation fait par le meneur de jeu de cette équipe, Monsieur Jean-Jacques NDOUDOUMOU.

Au plan sportif, ARMP F.C impressionne et séduit par la présence en son sein et en titulaire incontesté et incontestable, d'un Directeur Général. Hormis le fait qu'il s'agit d'une originalité aussi bien au Cameroun que dans le monde lorsque l'on sait la sensibilité et la délicatesse que revêt une telle fonction, il convient tout de même de souligner que sur le terrain, Monsieur Jean Jacques NDOUDOUMOU surprend non seulement par son incroyable résistance physique (puisque'il joue tous les matches du début à la fin et fait preuve d'une assiduité sans pareil aux entraînements) mais également par son extraordinaire et irréprochable technique individuelle.

Ses doubles contacts et ses passements de jambes déroutants, ses talonnades légendaires et ses très efficaces passes décisives distillées même entouré de deux (02) ou trois (03) cerbères résolu à lui ravir le ballon, lui valent aujourd'hui le célèbre et universel sobriquet de " ZIZOU ". Les cris et les youyous arrachés au public à chacune de ses touches de balle ont toujours été amplement mérités.

Autre particularité de cette équipe et pas des moindres, la présence d'un autre responsable au poste le plus

sensible du dispositif défensif de ARMP F.C, Monsieur Benjamin AMENGUELE MANG. Ce libéro hors pair dont le physique de prime abord ne prédispose pas à occuper un tel poste au sein d'une équipe, inspire l'admiration et le respect par ses interventions justes et précises, conséquence logique d'un placement de génie dont il a seul le secret. En dix (10) matches livrés contre des équipes de gros calibre, il n'en a perdu aucun. Excusez du peu ! Des statistiques qui en disent long sur l'importance de ce gabarit imposant dans le " ONZE TYPE " de ARMP F.C.

En plus de ces deux individualités, ARMP F.C bénéficie du talent, de la jeunesse et du dynamisme de certains de ses cadres et agents qui brillent par leur discipline, leur disponibilité et leur passion pour le football.

Au finish, ARMP F.C est un savant dosage de jeunes joueurs débordant d'énergie et d'anciens très talentueux et pétris d'expérience. Il s'agit là d'un groupe homogène, qui maintes fois a été porté à la victoire par les fines voix mais ô combien retentissantes, de ses fidèles supportrices à qui nous rendons un vibrant hommage.

Vivement que cette équipe, fruit d'une construction permanente et surtout d'une implication personnelle de Monsieur le Directeur Général de l'ARMP, prenne du volume pour davantage vendre l'image de marque de l'Agence.

Amos ONOBIONO

Lexique

Les termes couramment utilisés... à votre

La demande de cotation

La demande de cotation est une procédure simplifiée de consultation de prestataires pour la passation de lettres-commandes relatives aux fournitures de biens et services ou à toutes autres prestations de moindre envergure ne nécessitant pas l'élaboration d'offres techniques.

Request for quotation

It is a simplified procedure for the consultation of service providers in respect of the award of jobbing orders for the supply of goods and services or any other services limited in scope and not requiring the preparation of technical offers.

Cocontractant de l'administration

Toute personne physique ou morale, partie au contrat, en charge de l'exécution des prestations prévues dans le marché, ainsi que son ou ses représentant(s), personnel(s), successeur (s) et/ou mandataire(s) dûment désigné(s). Les termes consacrés par type de marché sont :

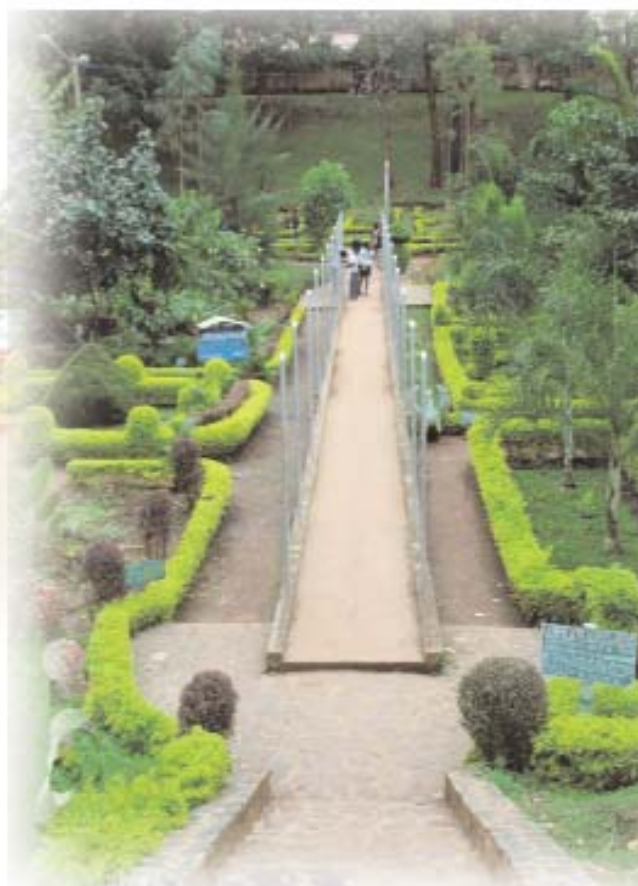
- Entrepreneur, pour les marchés de travaux ;
- Fournisseur, lorsqu'il s'agit des marchés de fournitures ;
- Prestataire, dans le cas des marchés de services ;
- Consultant, pour les marchés d'études.

Administration's contracting partner (Contractor)

Any natural or corporate person party to the contract, responsible for the execution of the services provided for in the contract as well as, his representative (s), personnel, successor(s) and/or duly designated representative(s). The established terms by type of contract are:

- Entrepreneur, for works contracts;
- Supplier when they concern supplies;
- Service provider, in the case of service contracts;
- Consultant, for studies contracts.

Découvrir le Bois Sainte Anastasie



A L' ORIGINE, le Bois Sainte Anastasie appelé carrefour Warda était un des endroits les plus redoutés de Yaoundé.

Après une certaine heure, devenaient rares les quelques courageux qui osaient encore s'aventurer à pied dans les alentours. C'était un repère de bandits dans lequel, on coupait, égorgeait et tuait. La vie urbaine avait perdu toute valeur humaine à cet endroit.

Aujourd'hui, le revers de la médaille Warda a revêtu ses plus beaux habits pour laisser place au Bois Sainte Anastasie et courtoiser le monde entier. C'est un poumon vert au cœur de la capitale, accessible à toutes couches sociales, enfants comme adultes, un endroit sécurisé calme, idéal pour se ressourcer.

Le Bois Sainte Anastasie, c'est un poste de police, un salon VIP (de 2 à 50 personnes), un restaurant de 250 places assises, une salle de fête (de 150 places assises), des jardins, des promenades aménagées, un étang, un ruisseau, des sources d'eau naturelle mises en évidence, des ponts, des aires d'ombre d'arbres, une sculpture, des toilettes et 62 places de parking aménagées. En plus, il s'est doté d'un site Internet qui est désormais accessible à tous les internautes munis de leurs ordinateurs portables et d'une carte d'accès pour une portée de 100 mètres à la ronde.

Le Bois Sainte Anastasie offre donc une sortie peu coûteuse, un divertissement de groupe, un nouveau souffle pour les familles, une bouffée d'air pour les couples qui peuvent désormais profiter de moments de qualité, loin du bruit mais pourtant dans la ville et, en toute sécurité, s'émerveiller de somptueuses promenades. Cadre idéal pour les pique-niques, les anniversaires, et les mariages.

Le SUDOKU

Ce petit exercice vous propose 6 rectangles de 6 cases. Les chiffres de 1 à 6 devront donc figurer dans chaque ligne, colonne et rectangle, pour un total constant de 21. Comment résoudre ce problème ?

- Considérant par exemple la case C1, on voit qu'on peut déjà y inscrire le chiffre 1 (23456 sont en effet en ligne, colonne et rectangle).
- C4 attend son 2 et D4 son 6, seules possibilités après examen du rectangle concerné, des lignes et des colonnes.
- Un 6 va de rigueur en C3 tandis que 4 et 5 sont destinés à D2 et D1, contenus des colonnes obligent...
- On ne peut caser que 2 ou 3 en F1, mais le 3 ne pouvant être en A1 (il figure déjà en ligne), on écrit 3 en F1 et 2 en A1.
- 1 et 4 doivent compléter le premier rectangle, mais 4 n'étant pas autorisé en B2, on inscrit 4 en A3 et 1 en B2.
- Tout naturellement, 6 viendra en F2, le 2 s'installe en B6 et en F5, le 6 en E6, le 5 en E3 et 1 en F3.
- Si 1 et 6 complètent le rectangle n°2, A4 ne peut accueillir que le 1 et A5 le 6.
- Couronnement avec le 3 en F4 et le 1 en E5.

	1	2	3	4	5	6
A		5				3
B	6		3	4	5	
C		3			4	5
D			2		3	1
E	4	2				
F				5		4

A vous de jouer !

		7	1	3	4	6	9	
	9		2					
3				7	9			4
6	5			1			7	
9	7						5	3
	1			5			4	6
1			7	9				8
					3		1	
	8	9	4	2	1	3		

Résultats du jeu au prochain numéro
Bonne chance.

Humour



Amour ou haine???

Une belle-mère décide de savoir si ses trois gendres l'aiment ou au moins l'apprécient... Le lendemain en se promenant au bord du fleuve avec son premier gendre, elle glisse dans l'eau et commence à se noyer, le gendre sans hésitation plonge et sauve sa belle-mère. Le lendemain, devant la maison, il trouve une voiture neuve, une petite Peugeot 307 avec un mot sur le pare brise :
- merci de la part de ta belle-mère qui t'aime.

Elle entreprend le même scénario avec le deuxième gendre, celui ci plonge et sauve sa belle-mère. Lui aussi reçoit une voiture, une petite Peugeot 307 avec un mot sur le pare brise :
- merci de la part de ta belle-mère qui t'aime.

Même scénario avec le troisième gendre, elle glisse dans l'eau et commence à se noyer et lui regarde sa belle-mère se noyer en se disant :
- depuis le temps que j'attendais ça !
Le lendemain, il voit une Porsche toute neuve devant sa maison avec un petit mot :
- merci de la part de ton beau-père qui t'aime

Mariage

Emmanuel et Agnes ont dit oui pour la vie devant Dieu et les Hommes le 18 juillet 2009



Naissances

Mme BRIDON Frchet née ETO'O Ivanna Zita a le plaisir d'annoncer la naissance de sa fille BRIDON Frchet Oriane Nora Céleste née le 05 Juin 2009.



M. BOMBA Paul a la joie d'annoncer la naissance de son fils NKAMBA BOMBA Randi Jacky 4 née le 25 Août 2009.



M. ZANG B. Albert a la joie d'annoncer la naissance de sa fille ZANGNA ZANG Marie Clara Abertine née le 14 septembre 2009.

M.BENOA Laurent a le plaisir d'annoncer la naissance de sa fille MOLO BENDA Damaris Princesse Jemina née le 09 Septembre 2009.



M. MONTY Pierre Collins a la joie d'annoncer la naissance de son fils MONTY Pierre Collins le Bourgeois.

Les bébés et les parents se portent bien.

Félicitations !!!

Anniversaires

SEPTEMBRE

ELOM OWONO JEAN YVES	(02/09)
ABEME NGONO CÉLESTIN	(08/09)
BALLA DENIS	(09/09)
AFANA AFANA MAGLOIRE	(10/09)
BOUNANG DELPHINE CLAIRE	(14/09)
HIOL ALEXIS	(14/09)
ELOUNDOU OSSEGUE THIERRY	(15/09)
BWABE MAURICE OLIVIER	(22/09)
ABA'A ESAIE NESTOR	(24/09)
EBALE ALBERT RENE	(25/09)
ABESSOLO MBIA	(26/09)
NKOA'H AWONO ANICET	(27/09)
BAYEBEC ELIANE	(30/09)

OCTOBRE

SOARE SAMBA MONDJONGUIE A.	(01/10)
KWATE MATSA	(01/10)
AKONO CELINE	(05/10)
ALIMA MARIE SUZANNE	(06/10)
NGAKETCHA T. JEAN MARIE	(07/10)
MENDO GEORGETTE	(07/10)

OCTOBRE (suite)

MINERVA JULIENNE	(09/10)
ZANG BEKONO ALBERT	(10/10)
NDUMU CAROLINE EUGENIE	(10/10)
BELL KARINE ROSE	(11/10)
NOUMSI PAUL	(14/10)
EGBE CYPRIAN ASSAM	(15/10)
MBOENE LISETTE	(16/10)
AWONO RACHEL	(17/10)
EBONG JULIENNE	(19/10)
BELINGA ZANG DANIEL	(20/10)
BELINGA NGAYENE CLOTILDE	(20/10)
METOMO JOSEPH	(22/10)
ZE NGUELE LEONTINE	(22/10)
NKODO OBAMA LUC	(23/10)
AKONO JEAN DANIEL	(25/10)
MOURINE BETANG-BESSEM MBI	(25/10)
MANDONE COLETTE	(28/10)
MVA MARCELIN XAVIER	(29/10)
BOMBA PAUL ARSENE	(30/10)

*Joyeux
anniversaire*

Page triste

Les personnels ci-après ont été éprouvés par la disparition d'un proche :

M.WOUASSI Jean-Marie

- Sa belle-soeur, sa grand-mère, ses petits-fils.

Mme EYENGA Nestor

- Son tuteur

M. MBARGA Alain

- Son père

Paix aux âmes des disparus et condoléances de tout le personnel de l'ARMP.

Quelques clichés



Nos principales publications